LE POINT EN RECHERCHE

Mai 2004

Série socio-économique 04-008

SÉRIE SUR LE LOGEMENT SELON LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2001 : NUMÉRO 4 RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DU CANADA

INTRODUCTION

Le quatrième numéro du *Point en recherche*, de la *Série sur le logement selon les données du Recensement de 2001*, porte sur les conditions de logement des ménages habitant dans les plus grandes villes du Canada. Pays surtout rural il y a cent ans, le Canada s'est fortement urbanisé au fil du temps[1]. En 2001, près de quatre cinquièmes (79,8 %) des ménages canadiens vivaient dans un grand centre urbain (voir la figure 1), et deux tiers (64,2 %) habitaient l'une des 27 plus grandes villes du pays, appelées régions métropolitaines de recensement (RMR). Le présent *Point en recherche* analyse comment les conditions de logement des ménages vivant dans les RMR ont changé au cours de la période visée par les Recensements de 1991, 1996 et 2001.

Les RMR sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants. Les AR ont quant à elles un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Les petits centres urbains et les régions rurales sont constitués de collectivités ayant une population inférieure à 10 000 habitants.

Figure 1 : Nombre et proportion de ménages selon la taille de la collectivité, 2001

	Nombre de ménages			Proportion à l'échelle nationale		
	Tous	Propriétaires	Locataires	Tous	Propriétaires	Locataires
Canada	**11 563 000**	**7 610 400**	**3 907 200**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**
Grands centres urbains	9 231 500	5 802 400	3 424 000	79,8 %	76,2 %	87,6 %
Régions métropolitaines de recensement (RMR)	7 425 900	4 570 600	2 853 700	64,2 %	60,1 %	73,0 %
Agglomérations de recensement (AR)	1 805 700	1 231 900	570 300	15,6 %	16,2 %	14,6 %
Petits centres urbains et régions rurales	2 331 400	1 807 900	483 200	20,2 %	23,8 %	12,4 %

Comme il s'agit de chiffres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.
Les nombres entiers ont été arrondis à la centaine près.
Source : SCHL, chiffres adaptés à partir des données de Statistique Canada (Recensement du Canada)

[1] Statistique Canada. *Statistiques historiques du Canada*, nº de cat. 11-516-XIF, et Tableaux thématiques, no de cat. 93F0050XCB01007.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

63585

LE NOMBRE DE MÉNAGES AUGMENTE SURTOUT DANS LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

La hausse du nombre de ménages tient principalement à l'essor observé dans les RMR, où habitent la majorité des ménages au Canada. Entre 1996 et 2001, le nombre de ménages canadiens a augmenté de 743 000 (6,9 %), et plus de trois quarts (76,0 %) de ces nouveaux ménages se sont formés dans une RMR[2].

Certes le nombre de ménages a augmenté plus rapidement dans les RMR que dans les autres régions ou que dans l'ensemble du pays (voir la figure 2), mais les taux de croissance ont été fort différents d'une RMR à l'autre. À Calgary, le nombre de ménages a grimpé de 16,7 %, un taux de plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, alors qu'à Thunder Bay, il n'a progressé que légèrement, soit de 1,4 %[3].

Les ménages propriétaires interviennent pour la presque totalité de la croissance des ménages dans les RMR. En effet, de 1996 à 2001, leur nombre a bondi de 13,5 % dans les RMR (ce qui représente plus d'un demi-million de ménages), alors que le nombre de ménages locataires n'a augmenté que de 0,8 % (soit d'un peu plus de 21 000). Si les ménages propriétaires se sont multipliés dans chacune des RMR, les taux de croissance ont néanmoins suivi des tendances analogues à celles observées pour l'ensemble des ménages : Calgary a affiché le plus élevé (25,8 %), et Thunder Bay, le plus bas (4,6 %). Par contraste, le nombre de ménages locataires a diminué dans 16 RMR. Sudbury a accusé la plus importante baisse (-6,8 %), tandis qu'Abbotsford a connu la plus forte hausse (11,2 %).

Figure 2 : Variation (en %) du nombre de ménages, Canada, moyennes hors RMR et en RMR, RMR affichant les taux de croissance les plus bas et les plus élevés, 1996-2001

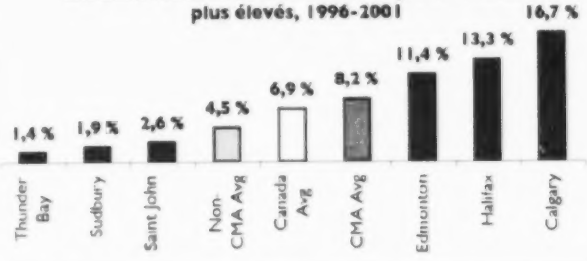

Source : SCHL, chiffres adaptés à partir des données de Statistique Canada (Recensement du Canada)

EVALUATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT

Pour pouvoir soutenir la croissance et accueillir de nouveaux ménages, toute collectivité se doit d'avoir un parc de logements en bon état, assez diversifiés en fait de taille pour que les ménages puissent y être logés convenablement, et abordables. Dans le présent Point en recherche, le terme « logement acceptable » s'entend d'un logement de qualité convenable, de taille convenable, et abordable.

- Les logements **de qualité convenable** sont ceux qui, d'après leurs occupants, ne nécessitent pas de réparations majeures.
- Selon les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO), les logements **de taille convenable** comptent suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition des ménages qui les occupent.[4]
- Les logements **abordables** coûtent moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt.[5]

---

[2] L'accroissement du nombre de ménages dans les RMR résulte de trois phénomènes : la formation de ménages parmi les habitants de la RMR, l'arrivée de ménages provenant de régions autres qu'une RMR ou d'un autre pays, et la dissolution de ménages depuis le dernier Recensement. Ne pas tenir compte des ménages vivant dans des AR devenues RMR au Recensement de 2001 fausserait les données; par conséquent, les régions de Kingston et d'Abbotsford sont comptées comme des RMR pour les années 1991 et 1996, même si elles étaient des AR à ces époques.
À noter que les données de la présente partie ne correspondent pas à celles des tableaux figurant en annexe, qui portent uniquement sur les ménages dont on peut évaluer les besoins impérieux de logement.

[3] Ces comparaisons ne tiennent pas compte des modifications ayant pu être apportées à la délimitation des RMR entre 1996 et 2001. Si les résultats présentés à la figure 2 tenaient compte de ces changements, le taux de croissance descendrait de 13,3 à 9,8 % à Halifax, qui ne compterait alors plus parmi les trois premières RMR, et Oshawa prendrait le troisième rang, avec 11,2 %. Les trois RMR ayant connu les plus faibles variations conserveraient leur place. Toutefois, la RMR de Sudbury tomberait au dernier rang, car son taux passerait de 1,9 à -1,0 %, et elle délogerait ainsi Thunder Bay, qui n'aurait plus qu'un taux de 0,7 %.

[4] Selon la Norme nationale d'occupation (voir *Les besoins impérieux de logement au Canada*, SCHL, 1991, p. 4), « suffisamment de chambres » signifie une chambre pour chacune des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes qui cohabitent; personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage; deux enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

[5] Les coûts d'habitation comprennent :
- pour les locataires, le loyer et les coûts de l'électricité, du chauffage, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux;
- pour les propriétaires, les paiements hypothécaires (principal et intérêt), les impôts fonciers, les charges de copropriété, le cas échéant, ainsi que les coûts de l'électricité, du chauffage, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux.

2007-00637

On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux de logement si son logement n'est pas conforme à au moins une des normes relatives à la qualité, à la taille ou à l'abordabilité, et s'il devrait dépenser au moins 30 % de son revenu avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement acceptable (c'est-à-dire conforme aux trois normes) situé dans sa localité.

Il est parfois impossible d'évaluer les conditions de logement d'un ménage. C'est le cas notamment des ménages qui déclarent des frais de logement supérieurs à leur revenu, ou encore un revenu nul ou négatif. L'abordabilité n'ayant pu être évaluée pour ces ménages, leurs conditions de logement n'ont pas été étudiées dans le cadre du présent *Point en recherche*[6].

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT ENTRE 1996 ET 2001

En 2001, 16,6 % des ménages habitant une RMR éprouvaient des besoins impérieux de logement. C'est moins qu'en 1996, année où la proportion s'élevait à 19,0 %, mais quand même plus qu'en 1991, où elle se chiffrait à 14,3 % (voir le tableau 2). Cependant, le nombre de cas était plus faible en 2001 qu'en 1991 dans sept RMR de quatre provinces : à Saint John (au Nouveau-Brunswick), à Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal (au Québec), à Regina et Saskatoon (en Saskatchewan), et à Vancouver (en Colombie-Britannique). Les conditions de logement se sont améliorées à divers degrés dans les différentes RMR.

Figure 3 : Évolution du revenu moyen et des frais de logement des ménages, Canada et RMR, selon le mode d'occupation, 1991-1996-2001

		Tous les ménages		Propriétaires		Locataires	
		Revenu	Frais de logement	Revenu	Frais de logement	Revenu	Frais de logement
Canada	1991-1996	6,3 %	11,1 %	7,0 %	11,0 %	0,8 %	10,2 %
	1996-2001	19,7 %	11,0 %	18,7 %	11,2 %	16,9 %	9,4 %
RMR (moy.)	1991-1996	5,5 %	9,8 %	5,6 %	9,0 %	0,2 %	9,4 %
	1996-2001	21,2 %	10,5 %	19,6 %	9,6 %	18,2 %	9,6 %

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

LES CONDITIONS DE LOGEMENT S'AMÉLIORENT QUAND L'ÉCONOMIE CROÎT

Entre 1991 et 1996, le revenu des ménages avant impôt a progressé en moyenne plus lentement que les frais de logement, tant au Canada que dans les RMR (voir la figure 3), alors que la tendance inverse a été observée entre 1996 et 2001.

De ce fait, entre 1996 et 2001, les ménages ont réduit leur part du revenu consacrée au logement, et leur rapport frais de logement-revenu est passé de 22 à 21 % au Canada et de 24 à 22 % dans les RMR (voir le tableau 1 pour les données de 2001). Pendant ce temps, le nombre de ménages aux prises avec des besoins impérieux de logement a chuté de 4,7 % en moyenne, aussi bien au Canada que dans les RMR. Malgré tout, 1,2 million de ménages vivant dans des RMR éprouvaient encore, en 2001, des besoins impérieux de logement.

De 1996 à 2001, il y a eu amélioration des conditions de logement dans chacune des RMR. Les plus importantes baisses observées quant à la proportion de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement sont survenues dans trois RMR du Québec. Sherbrooke a affiché le plus important recul (5,7 points de pourcentage), suivie de Montréal (5,6) et de Trois-Rivières (4,2). Par contraste, les RMR de Toronto, d'Edmonton et de Regina n'ont connu que de légères améliorations, soit des replis respectifs de 0,2, 0,8 et 1,0 point de pourcentage.

Examinés selon le mode d'occupation, les taux de variation différaient encore davantage d'une RMR à l'autre. Presque tous les ménages formés entre 1996 et 2001 étaient propriétaires, mais les améliorations les plus généralisées et les plus importantes des conditions de logement ont été enregistrées parmi les ménages locataires.

Alors que l'incidence des besoins impérieux de logement chez les ménages propriétaires a augmenté quelque peu dans 11

[6]Lors du Recensement, les données sur les frais de logement ne sont pas recueillies dans le cas des ménages agricoles, car les frais de possession des maisons de ferme et les dépenses associées aux autres structures agricoles sont parfois indissociables, ni dans le cas des ménages vivant dans une réserve, leurs frais de logement étant payés en vertu de modalités visant le logement de bande. Parmi les 11,6 millions de ménages dénombrés lors du Recensement de 2001, 10,8 millions étaient des ménages non agricoles vivant hors réserve qui présentaient un rapport frais de logement-revenu interprétable. Le présent *Point en recherche* examine les conditions de logement de 7,0 de ces 10,8 millions de ménages habitant dans une RMR.

des 27 RMR, cette même incidence parmi les ménages locataires a diminué dans toutes les RMR, sauf à Toronto et à Thunder Bay, où des hausses respectives de 0,3 et 0,1 point de pourcentage ont été relevées. C'est à Abbotsford, où le nombre de ménages locataires s'est accru le plus fortement, que l'incidence chez les locataires a régressé le plus, soit de 10,0 points de pourcentage. Sherbrooke et Montréal suivent de près, avec des baisses respectives de 9,9 et 9,0 points de pourcentage. Cependant, dans ces trois centres, les ménages locataires étaient quand même de 4 à 5 fois plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux de logement que les ménages propriétaires (voir le tableau 2).

LES BESOINS RESTENT CONSIDÉRABLES

Bien qu'elle ait chuté de 4,9 points de pourcentage entre 1996 et 2001, l'incidence relative aux besoins impérieux est demeurée considérable en 2001 parmi les ménages locataires vivant dans les RMR. Les plus grandes et les plus faibles proportions de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement ont été enregistrées dans deux provinces. Pour les locataires, les incidences les plus importantes s'observaient dans trois RMR de l'Ontario, et les plus minimes, dans trois RMR du Québec.

Le plus fort pourcentage de ménages éprouvant des besoins impérieux (propriétaires et locataires confondus) a été relevé à Toronto, où un ménage sur cinq (20,3 %) se trouvait dans cette situation. Viennent ensuite Vancouver et Halifax, avec des taux respectifs de 18,6 et 18,3 %. Les RMR de Saguenay, de Calgary et d'Edmonton ont affiché les proportions les plus modestes, soit respectivement 12,9, 13,4 et 13,5 %.

ABORDABILITÉ : PRINCIPALE CAUSE DES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT

En 2001, comme par les années passées, le parc de logements dans les RMR était généralement en bon état (à 93 %) et, selon la Norme nationale d'occupation, assez volumineux pour fournir des logements de taille convenable (à 93 %) pour les occupants. Très peu de ménages canadiens éprouvant des besoins impérieux de logement habitaient des logements surpeuplés ou des logements qui nécessitaient des réparations majeures (voir la figure 4). En effet, la majorité des ménages qui occupaient des logements non conformes aux normes de qualité ou de taille avaient les moyens de vivre dans un logement acceptable et n'éprouvaient donc pas de besoins impérieux (voir la figure 4 et le tableau 3).

Toutefois, si les logements dans les RMR sont de qualité et de taille convenables en général, leur niveau d'abordabilité pose parfois des problèmes. En 2001, plus de un ménage sur

Figure 4 : Proportion de ménages (RMR) occupant des logements non conformes aux normes, selon le besoin impérieux, 2001

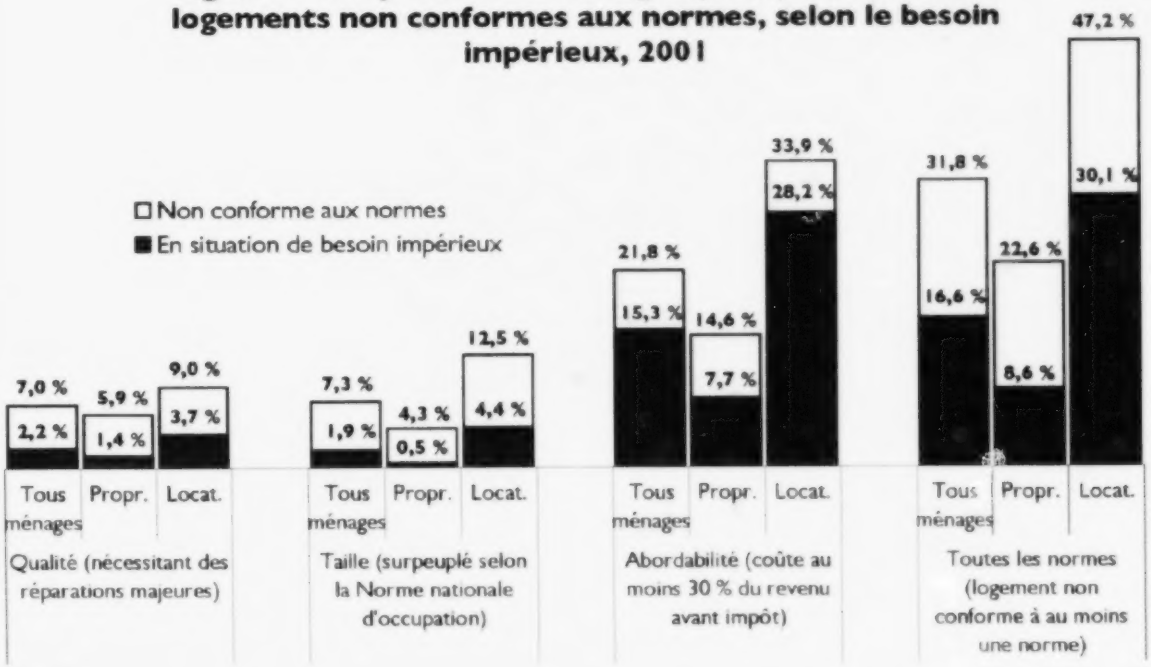

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

cinq dans les RMR consacrait au logement 30 % ou plus de son revenu avant impôt. Contrairement aux ménages vivant dans des logements non conformes aux normes de taille et de qualité, la plupart des ménages occupant des logements non conformes à la norme d'abordabilité ne disposaient pas d'un revenu suffisant pour louer un logement acceptable et éprouvaient donc des besoins impérieux de logement.

SOUVENT DIFFICILE DE TROUVER UN LOGEMENT LOCATIF ABORDABLE

En 2001, les ménages locataires représentaient 37,1 % de l'ensemble des ménages dans les RMR, mais 67,5 % des ménages aux prises avec des besoins impérieux de logement –un résultat très disproportionné. Par comparaison aux ménages propriétaires, ils étaient 2,3 fois plus susceptibles de dépenser au moins 30 % de leur revenu pour le logement et 3,7 fois plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux de logement. Ainsi donc, 30,1 % des ménages locataires vivant dans les RMR avaient de tels besoins en 2001, contre 8,6 % des ménages propriétaires. Bien que les ménages locataires aient vu leur revenu progresser plus rapidement que leurs frais de logement entre 1996 et 2001, 788 600 éprouvaient encore des besoins impérieux à la fin de cette période. Leur revenu moyen avant impôt s'élevait à 17 431 $, et presque la moitié de cette somme (soit 48 %) était consacrée au logement.

MÉNAGES IMMIGRANTS ET AUTOCHTONES : AUX PRISES AVEC DES DIFFICULTÉS SINGULIÈRES

Les groupes de ménages qui présentent généralement un taux de propriétaires-occupants beaucoup plus bas que la moyenne ont aussi tendance à éprouver des besoins impérieux de logement dans une plus grande proportion. En 2001, 62,9 % des ménages vivant dans une RMR étaient propriétaires de leur habitation. Dans le cas des ménages de nouveaux immigrants[7] et des ménages autochtones[8], le pourcentage

Figure 5 : Proportion de ménages non immigrants et de ménages de nouveaux immigrants locataires ayant des besoins impérieux de logement, quelques RMR, 2001

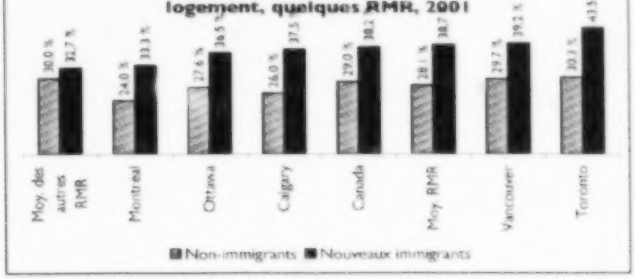

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

était bien plus faible, soit respectivement de 31,2 et 41,9 %.

Les ménages de nouveaux immigrants vivent essentiellement dans de grands centres urbains. Entre 1996 et 2001, plus de 90 % des ménages de ce type (dont le soutien est arrivé au Canada moins de cinq ans avant) se sont établis dans une RMR. Trois villes seulement se sont partagé 72,6 % de tous les nouveaux immigrants, soit Toronto, Vancouver et Montréal. À Toronto, où vivent quatre ménages de nouveaux immigrants sur dix au pays, 43,5 % des ménages de nouveaux immigrants locataires éprouvaient des besoins impérieux de logement – une proportion de loin supérieure à celle des autres ménages locataires (voir la figure 5). Même à Montréal, où le taux était de 10 points de pourcentage inférieur au taux relevé à Toronto, il existait un écart considérable entre les nouveaux immigrants et les non-immigrants.

En 2001, 37,5 % des ménages autochtones locataires habitant dans une RMR éprouvaient des besoins impérieux de logement – une proportion beaucoup plus élevée que celle des locataires non autochtones ayant de tels besoins, soit 29,9 % (voir la figure 6). Dans certaines RMR, surtout celles où vit un grand nombre de ménages autochtones[9], l'incidence des besoins chez les locataires autochtones était bien plus forte que la moyenne observée pour l'ensemble de la RMR.

Par exemple, à Regina, où 16,8 % de tous les ménages

---

[7] **Ménage de nouveaux immigrants** s'entend de tout ménage dont le principal soutien, né à l'extérieur du Canada, est venu s'établir au pays dans les cinq années précédant le Recensement. Par exemple, lors du Recensement de 2001, était considéré comme un nouvel immigrant tout individu arrivé au Canada entre 1996 et 2001.

[8] Est un **ménage autochtone** :

1. tout ménage non familial dont au moins la moitié des membres se déclarent volontairement Autochtones;
2. tout ménage familial qui satisfait **à au moins un** des critères suivants :
   - 2.1 au moins un conjoint, conjoint de fait ou parent seul se déclare volontairement Autochtone;
   - 2.2 au moins la moitié des membres se déclarent volontairement Autochtones.

La population autochtone est composée de personnes ayant déclaré, lors du Recensement, appartenir à au moins un groupe autochtone (Indiens d'Amérique du Nord, Métis ou Inuits, Indiens assujettis à un traité ou Indiens inscrits au sens de la *Loi sur les Indiens du Canada*, bande indienne ou Première nation).

[9] Les centres présentés à la figure 6 sont les six RMR de l'ouest du Canada qui affichent le plus grand nombre et la plus forte proportion de ménages autochtones. Plus de six ménages autochtones sur dix vivent dans l'Ouest, et un pourcentage analogue est observé à l'échelle des RMR. Bien qu'un grand nombre de ménages autochtones habitent dans les RMR de Toronto, d'Ottawa-Gatineau et de Montréal, la proportion par rapport au nombre total de ménages y est bien plus faible. Elle est de loin inférieure à la moyenne nationale (2,8 %) et à la moyenne en RMR (3,0 %).

locataires étaient autochtones en 2001 (alors que la RMR compte en moyenne 3,0 % de ménages autochtones), l'incidence des besoins dépassait 45 % chez les ménages autochtones. Autrement dit, dans cette RMR, les ménages autochtones locataires étaient 1,6 fois plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux de logement que les ménages locataires non autochtones. Dans les RMR de l'ouest du Canada, l'incidence des besoins était de 7 à 18 points de pourcentage plus forte chez les ménages autochtones locataires que parmi les ménages locataires non autochtones.

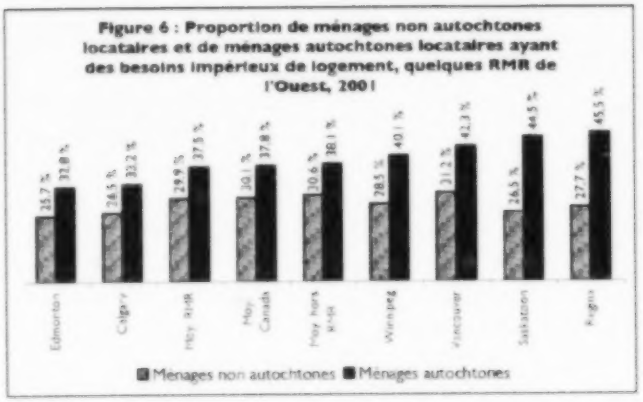

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

MÉNAGES CONSACRANT AU MOINS LA MOITIÉ DE LEUR REVENU AU LOGEMENT

Ce n'est pas seulement parmi les ménages autochtones que l'on observe une grande incidence de besoins en matière de logement. De tous les ménages non autochtones vivant dans une RMR, 6,1 % éprouvaient des besoins et consacraient au logement au moins 50 % de leur revenu avant impôt en 2001, ce qui représente une baisse par comparaison au taux de 7,5 % enregistré en 1996. Si le nombre de ménages qui habitent dans une RMR, consacrent au moins la moitié de leur revenu au logement et éprouvent des besoins impérieux de logement a chuté de 11,9 % entre 1996 et 2001, plus de 420 000 ménages étaient encore aux prises avec de tels besoins en 2001, dépensant une part très importante de leur revenu pour le logement.

Les ménages des RMR qui consacraient au moins la moitié de leur revenu au logement avaient un revenu bien inférieur à la moyenne calculée pour l'ensemble des ménages, mais des frais de logement comparables ou même supérieurs (voir la figure 7). En effet, leurs frais de logement représentaient plus de deux tiers de leur revenu. Les locataires dans cette situation dépensaient en moyenne un peu plus de 700 $ par mois uniquement pour se loger, soit plus de deux tiers de leur revenu annuel avant impôt, qui s'élevait à 13 091 $.

En 2001, presque six ménages locataires sur dix qui vivaient dans une RMR, consacraient au moins 50 % de leur revenu au logement et éprouvaient des besoins impérieux de logement habitaient à Toronto, Montréal ou Vancouver. En revanche, on trouvait de ces ménages dans toutes les RMR (chiffres présentés aux tableaux 2 et 4). La plus importante proportion au pays, soit 13,8 %, a été relevée à Windsor. Viennent ensuite deux autres RMR de l'Ontario, à savoir Oshawa et St. Catharines-Niagara (13,5 %). Par contraste, les RMR qui présentaient les plus faibles proportions étaient

Figure 7 : Revenu, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyens, ménages vivant dans une RMR, selon le mode d'occupation, 2001

		Tous ménages confondus			Ménages vivant dans un logement acceptable ou capables d'accéder à un logement acceptable			Ménages éprouvant des besoins impérieux de logement et consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement.		
		Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)
Toutes RMR	Tous ménages	65 846 $	844 $	22,3	75 043 $	866 $	17,1	15 859 $	863 $	67,1
	Propriétaires	80 740 $	936 $	18,6	86 061 $	938 $	15,9	21 345 $	1 173 $	67,8
	Locataires	40 618 $	686 $	28,4	50 620 $	704 $	19,8	13 091 $	707 $	66,7

For details on individual CMAs, see Tables 1 and 4
Source: CMHC, census-based housing indicators and data

concentrées dans l'ouest du Canada : Winnipeg (8,3 %), Edmonton (8,3 %) et Calgary (8,8 %).

PUBLICATIONS À VENIR

Les prochains *Points en recherche* de la *Série sur le logement selon les données du Recensement de 2001* porteront, eux aussi, sur des sujets très pertinents pour les RMR. En outre, les conditions sociales et économiques ainsi que les conditions de logement dans les RMR du Canada seront traitées en profondeur dans un rapport devant être publié en septembre par Statistique Canada et la SCHL.

DÉFINITIONS

Ménage s'entend de tous les ménages privés et exclut, par définition, les personnes qui occupent un logement collectif (voir le *Dictionnaire du recensement de 2001*, Statistique Canada, n° de cat. 92-378-XIF, pages 190-193).

Sont exclus : les ménages agricoles, les ménages appartenant à une bande et les ménages vivant dans une réserve (les données relatives aux frais de logement de ces ménages n'étant pas recueillies lors du Recensement); les ménages déclarant un revenu nul ou négatif; les ménages dont les frais de logement sont égaux ou supérieurs à leur revenu. Les rapports frais de logement-revenu (RFLR) moyens ne tiennent pas compte des ménages n'ayant pas de frais de logement. Pour les locataires, les frais de logement comprennent le loyer et les coûts de l'électricité, du chauffage, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux. Pour les propriétaires, ils comprennent les paiements hypothécaires (principal et intérêt), les impôts fonciers, les charges de copropriété, le cas échéant, ainsi que les coûts de l'électricité, du chauffage, de l'approvisionnement en eau et des autres services municipaux. Les données sur le revenu recueillies lors du Recensement du Canada sont celles de l'année civile ayant précédé le Recensement, alors que les données sur les frais de logement sont celles de l'année en cours. Les rapports frais de logement-revenu sont établis directement à partir de ces données, soit en comparant les frais de logement actuels avec le revenu de l'année précédente.

On considère qu'un ménage canadien éprouve des **besoins impérieux de logement** s'il n'occupe pas un logement acceptable ou s'il serait incapable d'accéder à un logement acceptable.

Le terme « **logement acceptable** » s'entend d'un logement de qualité convenable, de taille convenable, et abordable.

- Les logements de qualité convenable sont ceux qui, d'après leurs occupants, ne nécessitent pas de réparations majeures.
- Selon les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO), les logements de taille convenable comptent suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition des ménages qui les occupent.
- Les logements abordables coûtent moins de 30 % du revenu familial avant impôt.

Selon la Norme nationale d'occupation (voir *Les besoins impérieux de logement au Canada*, SCHL, 1991, p. 4), « suffisamment de chambres » signifie une chambre pour chacune des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes qui cohabitent; personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage; deux enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada en s'adressant aux bureaux régionaux de Statistique Canada, en se rendant sur le site Web de l'organisme à http://www.statcan.ca ou en composant sans frais le 1 800 263-1136.

Auteurs : Lance Jakubec et John Engeland. Données fournies par Jeremiah Prentice. Indicateurs du logement et données démographiques,
Division des politiques et de la recherche,
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Pour obtenir davantage d'information au sujet des données sur le logement de la SCHL contenues dans le Recensement de 2001, pour formuler des observations sur le présent numéro ou pour suggérer des propositions de recherche, veuillez communiquer avec :

John Engeland, Division des politiques et de la recherche,
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Tableau 1 : Revenu, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyens des ménages selon le mode d'occupation et la situation de besoin impérieux de logement, RMR, 2001

		Tous les ménages			Ménages vivant dans un logement acceptable ou capables d'accéder à un logement acceptable			Ménages incapables d'avoir accès à un logement acceptable – besoins impérieux de logement		
		Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)
Canada	Tous ménages	60 976 $	764 $	21,3	68 966 $	781 $	16,4	18 467 $	677 $	47,1
	Propriétaires	71 946 $	821 $	17,9	76 696 $	823 $	15,3	21 533 $	789 $	45,9
	Locataires	38 797 $	649 $	28,3	48 445 $	664 $	19,5	16 711 $	613 $	47,8
Toutes les RMR	Tous ménages	65 846 $	844 $	22,3	75 043 $	866 $	17,1	19 554 $	731 $	48,0
	Propriétaires	80 740 $	936 $	18,6	86 061 $	938 $	15,9	23 963 $	913 $	47,8
	Locataires	40 618 $	686 $	28,4	50 620 $	704 $	19,8	17 431 $	642 $	48,1
St. John's	Tous ménages	57 006 $	697 $	21,1	64 633 $	724 $	16,4	14 900 $	551 $	47,4
	Propriétaires	67 543 $	757 $	17,5	71 478 $	768 $	15,4	17 208 $	618 $	44,7
	Locataires	31 368 $	550 $	30,3	40 864 $	567 $	20,0	13 737 $	517 $	48,8
Halifax	Tous ménages	58 899 $	754 $	22,0	67 958 $	778 $	16,6	18 495 $	646 $	46,2
	Propriétaires	71 763 $	809 $	17,3	76 688 $	817 $	14,7	22 015 $	734 $	43,1
	Locataires	36 593 $	657 $	30,2	46 944 $	684 $	20,9	16 899 $	606 $	47,6
Saint John	Tous ménages	53 279 $	598 $	19,6	59 693 $	616 $	15,1	13 445 $	491 $	46,9
	Propriétaires	63 830 $	649 $	16,2	67 113 $	656 $	14,1	14 126 $	533 $	47,8
	Locataires	30 542 $	487 $	27,0	38 136 $	493 $	18,3	13 146 $	472 $	46,4
Saguenay	Tous ménages	50 156 $	565 $	19,7	55 789 $	580 $	15,3	12 057 $	466 $	49,0
	Propriétaires	60 840 $	625 $	15,9	63 247 $	629 $	14,1	13 596 $	552 $	50,8
	Locataires	31 344 $	458 $	26,4	38 670 $	465 $	18,0	11 571 $	439 $	48,5
Québec	Tous ménages	52 109 $	617 $	20,8	58 200 $	633 $	16,3	13 262 $	513 $	49,1
	Propriétaires	66 424 $	690 $	16,2	69 178 $	695 $	14,5	15 612 $	620 $	49,7
	Locataires	33 525 $	521 $	26,8	40 300 $	532 $	19,5	12 620 $	484 $	48,9
Sherbrooke	Tous ménages	46 755 $	577 $	21,7	52 428 $	594 $	17,2	12 192 $	475 $	49,3
	Propriétaires	61 680 $	662 $	16,6	63 969 $	665 $	14,9	14 525 $	583 $	50,4
	Locataires	29 878 $	479 $	27,5	35 836 $	488 $	20,4	11 700 $	452 $	49,1
Trois-Rivières	Tous ménages	46 372 $	532 $	20,7	52 415 $	549 $	16,0	11 492 $	433 $	48,1
	Propriétaires	59 374 $	598 $	16,0	61 840 $	602 $	14,2	12 539 $	504 $	50,6
	Locataires	28 102 $	439 $	27,4	34 824 $	448 $	19,3	11 234 $	416 $	47,4
Montréal	Tous ménages	56 331 $	701 $	22,4	63 962 $	727 $	17,3	14 108 $	552 $	50,2
	Propriétaires	74 561 $	829 $	18,1	78 206 $	838 $	16,0	17 400 $	694 $	49,9
	Locataires	36 971 $	563 $	27,0	44 953 $	579 $	19,1	13 277 $	516 $	50,2
Ottawa-Gatineau	Tous ménages	73 411 $	866 $	20,5	83 029 $	886 $	15,9	21 961 $	762 $	45,8
	Propriétaires	90 357 $	950 $	16,6	95 518 $	951 $	14,4	27 489 $	942 $	44,5
	Locataires	44 740 $	723 $	27,3	55 307 $	738 $	19,2	19 560 $	684 $	46,4
Gatineau	Tous ménages	60 052 $	716 $	20,3	66 496 $	737 $	16,2	14 531 $	562 $	49,7
	Propriétaires	73 450 $	801 $	16,7	76 567 $	809 $	15,1	16 585 $	654 $	48,7
	Locataires	37 009 $	566 $	26,6	44 667 $	578 $	18,6	13 790 $	529 $	50,1
Ottawa	Tous ménages	77 839 $	916 $	20,6	88 803 $	937 $	15,7	23 772 $	810 $	44,8
	Propriétaires	96 008 $	1 000 $	16,6	102 074 $	1 000 $	14,2	29 746 $	1 001 $	43,6
	Locataires	47 268 $	773 $	27,5	59 106 $	796 $	19,4	21 064 $	724 $	45,5
Kingston	Tous ménages	59 890 $	767 $	22,3	68 893 $	786 $	16,8	18 634 $	684 $	47,4
	Propriétaires	72 612 $	819 $	17,7	77 350 $	819 $	15,1	22 555 $	816 $	46,4
	Locataires	35 917 $	670 $	31,0	46 362 $	696 $	21,6	16 829 $	622 $	47,8
Oshawa	Tous ménages	71 748 $	990 $	21,8	80 217 $	1 019 $	17,4	21 531 $	814 $	48,2
	Propriétaires	81 108 $	1 062 $	19,4	85 751 $	1 071 $	16,9	24 737 $	968 $	48,8
	Locataires	41 278 $	749 $	30,0	53 945 $	771 $	19,4	19 363 $	711 $	47,9
Toronto	Tous ménages	80 261 $	1 062 $	23,5	94 333 $	1 096 $	17,4	25 152 $	925 $	46,9
	Propriétaires	97 091 $	1 159 $	20,3	106 361 $	1 163 $	16,5	29 554 $	1 132 $	47,9
	Locataires	49 369 $	878 $	29,5	64 224 $	924 $	20,0	22 408 $	796 $	46,3

Tableau 1 (suite) : Revenu, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyens des ménages selon le mode d'occupation et la situation de besoin impérieux de logement, RMR, 2001

		Tous les ménages			Ménages vivant dans un logement acceptable ou capables d'accéder à un logement acceptable			Ménages incapables d'avoir accès à un logement acceptable – besoins impérieux de logement		
		Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)	Revenu annuel moyen	Frais de logement mensuels moyens	RFLR moyen (%)
Hamilton	Tous ménages	66 756 $	865 $	21,9	76 177 $	895 $	16,9	19 448 $	714 $	46,7
	Propriétaires	79 195 $	942 $	18,6	84 652 $	952 $	16,0	22 764 $	840 $	46,1
	Locataires	37 918 $	681 $	29,5	48 754 $	703 $	20,0	17 492 $	639 $	47,1
St. Catharines-Niagara	Tous ménages	57 157 $	733 $	21,5	64 928 $	750 $	16,5	17 512 $	648 $	47,0
	Propriétaires	65 067 $	770 $	18,5	69 697 $	777 $	15,7	18 785 $	696 $	46,6
	Locataires	34 433 $	627 $	30,2	45 052 $	635 $	19,7	16 622 $	613 $	47,4
Kitchener	Tous ménages	67 825 $	860 $	21,3	75 682 $	882 $	16,9	19 307 $	728 $	48,1
	Propriétaires	80 413 $	936 $	18,1	84 699 $	942 $	16,0	22 378 $	857 $	47,7
	Locataires	41 430 $	699 $	27,9	50 975 $	714 $	19,5	17 767 $	664 $	48,3
London	Tous ménages	61 216 $	794 $	22,4	69 864 $	820 $	17,2	17 687 $	664 $	48,2
	Propriétaires	75 187 $	875 $	18,1	79 379 $	881 $	15,8	21 453 $	805 $	46,9
	Locataires	36 002 $	647 $	30,2	45 937 $	667 $	20,8	16 214 $	608 $	48,6
Windsor	Tous ménages	68 461 $	808 $	20,8	77 449 $	829 $	15,8	18 486 $	693 $	48,0
	Propriétaires	79 351 $	861 $	17,5	84 361 $	866 $	14,9	21 179 $	791 $	46,9
	Locataires	38 812 $	663 $	29,8	50 729 $	679 $	19,3	16 832 $	634 $	48,7
Grand Sudbury	Tous ménages	57 122 $	710 $	21,3	65 261 $	735 $	16,2	15 767 $	588 $	47,5
	Propriétaires	68 606 $	779 $	17,6	72 731 $	787 $	15,1	18 019 $	687 $	48,0
	Locataires	33 377 $	568 $	29,3	43 342 $	580 $	19,6	14 761 $	545 $	47,3
Thunder Bay	Tous ménages	58 418 $	694 $	20,3	66 080 $	711 $	15,6	16 732 $	605 $	45,7
	Propriétaires	67 863 $	737 $	16,9	71 911 $	741 $	14,6	18 941 $	680 $	44,6
	Locataires	32 133 $	576 $	29,7	42 113 $	583 $	19,5	15 481 $	561 $	46,3
Winnipeg	Tous ménages	56 038 $	671 $	20,4	63 038 $	694 $	16,2	15 736 $	541 $	44,8
	Propriétaires	68 201 $	738 $	16,7	71 886 $	745 $	14,7	18 980 $	634 $	42,7
	Locataires	31 877 $	536 $	27,9	39 557 $	552 $	19,9	14 258 $	498 $	45,6
Regina	Tous ménages	58 648 $	694 $	20,5	65 487 $	714 $	16,0	15 760 $	573 $	47,9
	Propriétaires	70 228 $	749 $	16,3	73 689 $	756 $	14,4	19 041 $	650 $	44,3
	Locataires	32 201 $	568 $	30,0	40 162 $	582 $	21,2	14 212 $	536 $	49,7
Saskatoon	Tous ménages	55 074 $	701 $	22,3	61 565 $	721 $	17,7	14 666 $	575 $	50,3
	Propriétaires	67 221 $	763 $	18,0	70 381 $	770 $	15,9	16 777 $	659 $	49,8
	Locataires	31 241 $	578 $	30,9	38 496 $	593 $	22,6	13 837 $	542 $	50,5
Calgary	Tous ménages	76 692 $	929 $	21,2	85 216 $	947 $	17,0	21 608 $	812 $	47,8
	Propriétaires	89 110 $	992 $	18,8	94 792 $	996 $	16,1	24 151 $	941 $	49,0
	Locataires	45 489 $	770 $	27,5	54 963 $	791 $	20,2	19 695 $	714 $	46,8
Edmonton	Tous ménages	64 116 $	781 $	20,7	71 324 $	801 $	16,6	17 813 $	653 $	46,9
	Propriétaires	76 364 $	853 $	17,6	80 663 $	859 $	15,3	20 962 $	777 $	46,9
	Locataires	38 922 $	631 $	27,1	47 113 $	648 $	20,0	16 044 $	582 $	46,9
Abbotsford	Tous ménages	58 178 $	894 $	23,6	64 536 $	917 $	19,1	18 082 $	748 $	51,3
	Propriétaires	65 352 $	963 $	21,3	68 941 $	970 $	18,9	20 242 $	874 $	52,1
	Locataires	39 843 $	715 $	29,4	49 672 $	735 $	20,2	16 720 $	668 $	50,7
Vancouver	Tous ménages	66 747 $	956 $	24,2	77 283 $	989 $	18,4	20 774 $	813 $	49,5
	Propriétaires	79 596 $	1 039 $	20,7	86 327 $	1 046 $	17,3	24 324 $	974 $	49,1
	Locataires	45 304 $	817 $	30,0	57 600 $	862 $	20,8	18 741 $	719 $	49,7
Victoria	Tous ménages	58 221 $	828 $	23,1	65 837 $	846 $	17,9	18 927 $	740 $	49,7
	Propriétaires	69 059 $	882 $	18,8	73 177 $	882 $	16,2	22 539 $	882 $	48,2
	Locataires	38 686 $	733 $	30,8	48 262 $	759 $	21,9	17 210 $	673 $	50,5

Remarques : Le revenu moyen, les frais de logement et le RFLR sont calculés à l'aide des résultats non arrondis.

Une description complète des termes et des notions est fournie dans la partie intitulée **Définitions**.

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

Tableau 2 : Conditions de logement des ménages selon le mode d'occupation, RMR, 1991-1996-2001

		Nombre de ménages			Proportion de ménages vivant dans un logement acceptable ou capables d'acceder à un logement acceptable			Proportion de ménages incapables d'avoir accès à un logement acceptable – éprouvant des besoins impérieux de logement		
		Tous	Propriétaires	Locataires	Tous	Propriétaires	Locataires	Tous	Propriétaires	Locataires
Canada	2001	10 805 600	7 229 700	3 576 000	84,2 %	91,4 %	69,6 %	15,8 %	8,6 %	30,4 %
	1996	10 027 800	6 494 000	3 533 800	82,1 %	91,3 %	65,3 %	17,9 %	8,7 %	34,7 %
	1991	9 371 700	5 925 500	3 446 300	86,4 %	94,0 %	73,4 %	13,6 %	6,0 %	26,6 %
Hors RMR	2001	3 756 700	2 797 500	959 200	85,6 %	91,3 %	68,9 %	14,4 %	8,7 %	31,1 %
	1996	3 566 700	2 600 900	965 800	84,1 %	90,8 %	65,8 %	15,9 %	9,2 %	34,2 %
	1991	3 358 100	2 426 200	931 900	87,9 %	93,2 %	74,0 %	12,1 %	6,8 %	26,0 %
Toutes les RMR	2001	7 048 900	4 432 200	2 616 800	83,4 %	91,4 %	69,9 %	16,6 %	8,6 %	30,1 %
	1996	6 461 100	3 893 100	2 568 000	81,0 %	91,6 %	65,0 %	19,0 %	8,4 %	35,0 %
	1991	6 013 600	3 499 300	2 514 300	85,7 %	94,6 %	73,2 %	14,3 %	5,4 %	26,8 %
St. John's	2001	62 100	44 000	18 100	84,7 %	92,7 %	65,0 %	15,3 %	7,3 %	35,0 %
	1996	57 600	39 800	17 800	82,9 %	92,2 %	62,1 %	17,1 %	7,8 %	37,9 %
	1991	53 500	36 400	17 200	85,8 %	93,2 %	70,2 %	14,2 %	6,9 %	29,8 %
Halifax	2001	137 500	87 200	50 300	81,7 %	91,0 %	65,6 %	18,3 %	9,0 %	34,5 %
	1996	121 100	74 900	46 200	80,6 %	91,5 %	63,1 %	19,4 %	8,5 %	36,9 %
	1991	114 000	67 400	46 600	85,6 %	93,9 %	73,7 %	14,4 %	6,1 %	26,3 %
Saint John	2001	46 300	31 700	14 700	86,1 %	93,8 %	69,6 %	13,9 %	6,2 %	30,4 %
	1996	44 800	30 000	14 800	84,4 %	93,8 %	65,4 %	15,6 %	6,2 %	34,6 %
	1991	43 800	28 100	15 700	86,0 %	94,8 %	70,2 %	14,0 %	5,2 %	29,8 %
Saguenay	2001	58 900	37 600	21 300	87,1 %	95,2 %	73,0 %	12,9 %	4,8 %	27,0 %
	1996	55 600	34 900	20 800	84,8 %	93,9 %	69,6 %	15,2 %	6,1 %	30,4 %
	1991	53 800	33 500	20 300	89,4 %	96,0 %	78,6 %	10,6 %	4,0 %	21,4 %
Québec	2001	282 200	159 400	122 800	86,4 %	94,9 %	75,5 %	13,6 %	5,1 %	24,5 %
	1996	260 700	146 800	113 900	82,5 %	94,0 %	67,7 %	17,5 %	6,0 %	32,3 %
	1991	242 900	132 400	110 500	86,4 %	95,7 %	75,3 %	13,6 %	4,3 %	24,7 %
Sherbrooke	2001	62 800	33 300	29 500	85,9 %	95,3 %	75,2 %	14,1 %	4,7 %	24,7 %
	1996	57 000	29 400	27 600	80,2 %	94,1 %	65,4 %	19,8 %	5,9 %	34,6 %
	1991	52 600	26 600	26 000	84,8 %	96,0 %	73,4 %	15,2 %	4,0 %	26,6 %
Trois-Rivières	2001	56 400	32 900	23 400	85,2 %	95,0 %	71,5 %	14,8 %	5,0 %	28,5 %
	1996	53 800	30 800	23 000	81,0 %	93,3 %	64,5 %	19,0 %	6,7 %	35,5 %
	1991	51 400	28 500	22 900	85,0 %	95,6 %	71,9 %	15,0 %	4,4 %	28,1 %
Montréal	2001	1 344 700	692 600	652 200	84,7 %	94,0 %	74,8 %	15,3 %	6,0 %	25,2 %
	1996	1 251 100	628 900	622 200	79,1 %	92,2 %	65,8 %	20,9 %	7,8 %	34,2 %
	1991	1 169 200	560 600	608 700	82,9 %	94,7 %	72,0 %	17,1 %	5,3 %	28,0 %
Ottawa-Gatineau	2001	399 300	251 000	148 400	84,3 %	92,4 %	70,4 %	15,7 %	7,6 %	29,6 %
	1996	366 700	221 700	145 000	82,0 %	92,9 %	65,3 %	18,0 %	7,1 %	34,7 %
	1991	334 500	189 700	144 800	88,7 %	96,3 %	78,7 %	11,3 %	3,7 %	21,3 %
Gatineau	2001	99 400	62 900	36 600	87,6 %	94,8 %	75,2 %	12,4 %	5,2 %	24,8 %
	1996	89 100	56 400	32 600	83,6 %	93,3 %	66,9 %	16,4 %	6,7 %	33,1 %
	1991	80 300	49 000	31 300	89,0 %	96,4 %	77,4 %	11,0 %	3,6 %	22,6 %
Ottawa	2001	299 900	188 100	111 800	83,1 %	91,6 %	68,9 %	16,9 %	8,4 %	31,1 %
	1996	277 600	165 300	112 300	81,5 %	92,8 %	64,8 %	18,5 %	7,2 %	35,2 %
	1991	254 200	140 600	113 500	88,6 %	96,3 %	79,0 %	11,4 %	3,7 %	21,0 %
Kingston	2001	55 200	36 100	19 100	82,1 %	91,4 %	64,6 %	17,9 %	8,7 %	35,4 %
	1996	51 900	32 500	19 400	80,1 %	91,8 %	60,5 %	19,9 %	8,2 %	39,5 %
	1991	48 800	29 400	19 400	88,8 %	95,4 %	78,7 %	11,2 %	4,6 %	21,3 %
Oshawa	2001	100 500	76 900	23 600	85,6 %	92,4 %	63,4 %	14,4 %	7,6 %	36,6 %
	1996	89 600	65 000	24 600	84,1 %	92,0 %	63,3 %	15,9 %	8,0 %	36,7 %
	1991	79 600	56 400	23 200	89,2 %	95,7 %	73,5 %	10,8 %	4,3 %	26,5 %
Toronto	2001	1 548 500	1 002 400	546 100	79,7 %	87,9 %	64,5 %	20,3 %	12,1 %	35,5 %
	1996	1 400 300	839 500	560 800	79,5 %	89,3 %	64,8 %	20,5 %	10,7 %	35,2 %
	1991	1 302 000	768 800	533 200	86,5 %	93,9 %	75,7 %	13,5 %	6,1 %	24,3 %

Tableau 2 (suite) : Conditions de logement des ménages selon le mode d'occupation, RMR, 1991-1996-2001

		Nombre de ménages			Proportion de ménages vivant dans un logement acceptable ou capables d'accéder à un logement acceptable			Proportion de ménages incapables d'avoir accès à un logement acceptable – éprouvant des besoins impérieux de logement		
		Tous	Propriétaires	Locataires	Tous	Propriétaires	Locataires	Tous	Propriétaires	Locataires
Hamilton	2001	241 000	168 400	72 600	83,4 %	91,2 %	65,3 %	16,6 %	8,8 %	34,7 %
	1996	224 300	149 400	74 900	81,9 %	91,5 %	62,7 %	18,1 %	8,5 %	37,3 %
	1991	211 400	139 000	72 400	89,2 %	95,7 %	76,6 %	10,8 %	4,3 %	23,4 %
St. Catharines-Niagara	2001	143 600	106 500	37 100	83,6 %	90,9 %	62,7 %	16,4 %	9,1 %	37,4 %
	1996	136 700	98 500	38 200	82,0 %	91,1 %	58,7 %	18,0 %	8,9 %	41,3 %
	1991	129 800	94 000	35 900	89,2 %	95,2 %	73,4 %	10,8 %	4,8 %	26,6 %
Kitchener	2001	147 600	99 900	47 700	86,1 %	93,1 %	71,3 %	13,9 %	6,9 %	28,8 %
	1996	134 400	85 600	48 800	82,8 %	92,7 %	65,5 %	17,2 %	7,4 %	34,5 %
	1991	123 100	76 900	46 200	89,7 %	96,5 %	78,4 %	10,3 %	3,5 %	21,6 %
London	2001	163 600	105 300	58 300	83,4 %	92,8 %	66,6 %	16,6 %	7,2 %	33,4 %
	1996	147 000	90 500	56 500	80,1 %	91,8 %	61,3 %	19,9 %	8,2 %	38,7 %
	1991	138 900	81 500	57 400	88,1 %	96,4 %	76,4 %	11,9 %	3,6 %	23,6 %
Windsor	2001	112 700	82 400	30 300	84,8 %	92,1 %	64,8 %	15,2 %	7,9 %	35,1 %
	1996	100 300	70 400	29 800	83,0 %	91,9 %	62,1 %	17,0 %	8,2 %	37,9 %
	1991	92 500	64 600	27 900	87,9 %	94,5 %	72,6 %	12,1 %	5,5 %	27,4 %
Grand Sudbury	2001	59 900	40 300	19 500	83,6 %	92,5 %	65,2 %	16,4 %	7,5 %	34,9 %
	1996	58 900	37 900	21 000	80,9 %	92,7 %	59,7 %	19,1 %	7,3 %	40,3 %
	1991	55 100	35 800	19 200	88,2 %	95,3 %	75,1 %	11,8 %	4,7 %	24,9 %
Thunder Bay	2001	47 300	34 800	12 500	84,5 %	92,3 %	62,6 %	15,5 %	7,7 %	37,5 %
	1996	47 000	33 300	13 700	83,0 %	91,3 %	62,6 %	17,1 %	8,7 %	37,4 %
	1991	45 400	31 400	13 900	89,1 %	95,3 %	75,0 %	10,9 %	4,7 %	24,9 %
Winnipeg	2001	259 400	172 500	86 900	85,2 %	93,0 %	69,6 %	14,8 %	7,0 %	30,4 %
	1996	249 200	163 000	86 100	82,8 %	92,7 %	63,9 %	17,2 %	7,3 %	36,1 %
	1991	241 700	152 600	89 100	85,4 %	94,7 %	69,4 %	14,6 %	5,3 %	30,6 %
Regina	2001	73 100	50 900	22 300	86,2 %	93,7 %	69,3 %	13,7 %	6,3 %	30,7 %
	1996	70 900	47 900	23 000	85,3 %	93,5 %	68,1 %	14,7 %	6,5 %	31,9 %
	1991	68 600	45 800	22 800	85,2 %	93,0 %	69,6 %	14,8 %	7,0 %	30,4 %
Saskatoon	2001	84 200	55 800	28 400	86,2 %	94,1 %	70,6 %	13,8 %	5,9 %	29,4 %
	1996	79 400	50 000	29 400	83,4 %	94,4 %	64,8 %	16,6 %	5,6 %	35,2 %
	1991	74 900	46 300	28 500	82,3 %	91,2 %	67,7 %	17,7 %	8,8 %	32,3 %
Calgary	2001	341 500	244,300	97,200	86,6 %	92,0 %	73,1 %	13,4 %	8,0 %	26,9 %
	1996	291 200	194 000	97 300	85,3 %	92,8 %	70,4 %	14,7 %	7,2 %	29,5 %
	1991	264 700	162 900	101 800	87,9 %	95,4 %	75,9 %	12,1 %	4,5 %	24,1 %
Edmonton	2001	338 500	227 800	110 700	86,5 %	92,8 %	73,6 %	13,5 %	7,2 %	26,4 %
	1996	301 700	198 000	103 800	85,7 %	93,9 %	70,0 %	14,3 %	6,1 %	30,0 %
	1991	290 400	174 300	116 200	87,4 %	95,9 %	74,7 %	12,6 %	4,1 %	25,3 %
Abbotsford	2001	47 800	34 400	13 500	86,3 %	92,6 %	70,2 %	13,7 %	7,4 %	29,8 %
	1996	43 500	31 400	12 100	82,2 %	90,7 %	60,1 %	17,8 %	9,3 %	39,8 %
	1991	36 400	26 600	9 800	89,1 %	95,3 %	72,1 %	10,9 %	4,6 %	27,9 %
Vancouver	2001	707 200	442 200	265 000	81,4 %	89,1 %	68,4 %	18,6 %	10,9 %	31,6 %
	1996	644 800	392 000	252 700	79,4 %	89,7 %	63,3 %	20,6 %	10,3 %	36,7 %
	1991	580 700	339 200	241 500	80,9 %	92,3 %	64,8 %	19,1 %	7,7 %	35,2 %
Victoria	2001	127 200	81 800	45 400	83,8 %	91,9 %	69,2 %	16,2 %	8,1 %	30,9 %
	1996	121 900	77 100	44 800	80,8 %	91,8 %	61,9 %	19,2 %	8,2 %	38,1 %
	1991	113 900	70 400	43 500	84,1 %	94,1 %	68,0 %	15,9 %	5,9 %	32,0 %

Remarques : Comme il s'agit de chiffres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Le nombre estimatif de ménages est arrondi à la centaine près. Les pourcentages sont établis au moyen des données non arrondies.

Une description complète des termes et des notions est fournie dans la partie intitulée **Définitions**.

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

Tableau 3 : Pourcentage de ménages vivant dans des logements non conformes aux normes et éprouvant des besoins impérieux de logement, RMR, 1991-1996-2001

		Logement non conforme à la norme de qualité – besoin impérieux			Logement non conforme à la norme de taille – besoin impérieux			Logement non conforme à la norme d'abordabilité – besoin impérieux		
		Tous	Propr.	Locat.	Tous	Propr.	Locat.	Tout	Propr.	Locat.
Canada	2001	2,6 %	1,9 %	3,9 %	1,5 %	0,4 %	3,8 %	14,4 %	7,4 %	28,5 %
	1996	2,9 %	2,2 %	4,3 %	2,0 %	0,5 %	4,8 %	16,3 %	7,3 %	32,8 %
	1991	2,3 %	1,6 %	3,3 %	2,0 %	0,6 %	4,2 %	11,8 %	4,7 %	24,1 %
Hors RMR	2001	3,2 %	2,8 %	4,3 %	0,8 %	0,3 %	2,2 %	12,5 %	6,8 %	29,2 %
	1996	3,6 %	3,2 %	4,9 %	1,2 %	0,5 %	3,2 %	13,7 %	6,9 %	31,9 %
	1991	3,0 %	2,6 %	3,9 %	1,4 %	0,7 %	3,1 %	9,9 %	4,7 %	23,6 %
Toutes les RMR	2001	2,2 %	1,4 %	3,7 %	1,9 %	0,5 %	4,4 %	15,3 %	7,7 %	28,2 %
	1996	2,5 %	1,5 %	4,1 %	2,5 %	0,6 %	5,4 %	17,7 %	7,5 %	33,2 %
	1991	1,9 %	1,0 %	3,1 %	2,3 %	0,6 %	4,6 %	12,9 %	4,6 %	24,4 %
St. John's	2001	2,2 %	1,6 %	3,7 %	0,8 %	0,1 %	2,4 %	14,1 %	6,2 %	33,3 %
	1996	2,5 %	1,7 %	4,1 %	1,8 %	0,5 %	4,9 %	15,5 %	6,6 %	35,4 %
	1991	2,0 %	1,6 %	3,1 %	2,3 %	0,8 %	5,6 %	12,2 %	5,5 %	26,4 %
Halifax	2001	3,1 %	2,2 %	4,6 %	1,4 %	0,3 %	3,4 %	16,6 %	7,5 %	32,3 %
	1996	2,6 %	1,8 %	3,7 %	1,7 %	0,4 %	3,9 %	18,0 %	7,3 %	35,5 %
	1991	1,9 %	1,5 %	2,7 %	1,7 %	0,5 %	3,4 %	13,1 %	5,1 %	24,7 %
Saint John	2001	2,3 %	1,6 %	3,6 %	0,6 %	0,1 %	1,5 %	12,8 %	5,1 %	29,3 %
	1996	3,0 %	2,0 %	4,6 %	1,2 %	0,2 %	3,0 %	14,1 %	4,8 %	32,7 %
	1991	2,2 %	1,8 %	2,7 %	1,6 %	0,6 %	3,3 %	12,7 %	3,8 %	28,3 %
Saguenay	2001	1,4 %	1,0 %	2,3 %	0,4 %	0,1 %	1,0 %	12,3 %	4,4 %	26,2 %
	1996	1,9 %	1,1 %	3,1 %	0,7 %	0,1 %	1,6 %	14,4 %	5,5 %	29,4 %
	1991	1,4 %	1,0 %	2,1 %	0,8 %	0,2 %	1,6 %	9,9 %	3,4 %	20,6 %
Québec	2001	1,4 %	0,8 %	2,1 %	0,5 %	0,1 %	1,0 %	13,0 %	4,7 %	23,7 %
	1996	1,8 %	1,0 %	2,8 %	0,9 %	0,2 %	1,9 %	16,8 %	5,4 %	31,5 %
	1991	1,3 %	0,8 %	2,0 %	1,1 %	0,3 %	2,0 %	12,8 %	3,8 %	23,5 %
Sherbrooke	2001	1,1 %	0,9 %	1,4 %	0,6 %	0,1 %	1,2 %	13,7 %	4,3 %	24,3 %
	1996	1,9 %	1,5 %	2,3 %	0,9 %	0,1 %	1,7 %	18,9 %	5,1 %	33,7 %
	1991	1,4 %	0,8 %	2,1 %	1,1 %	0,2 %	2,0 %	14,4 %	3,8 %	25,3 %
Trois-Rivières	2001	1,4 %	1,0 %	1,9 %	0,5 %	0,2 %	0,8 %	14,3 %	4,5 %	28,0 %
	1996	2,3 %	1,5 %	3,4 %	0,8 %	0,1 %	1,5 %	18,1 %	5,9 %	34,5 %
	1991	1,7 %	1,0 %	2,6 %	0,9 %	0,3 %	1,6 %	14,3 %	4,0 %	27,2 %
Montréal	2001	1,8 %	0,9 %	2,6 %	1,3 %	0,2 %	2,6 %	14,7 %	5,6 %	24,4 %
	1996	2,4 %	1,3 %	3,5 %	2,1 %	0,3 %	3,9 %	20,0 %	7,1 %	33,0 %
	1991	2,0 %	0,8 %	3,1 %	2,3 %	0,4 %	4,1 %	15,9 %	4,8 %	26,1 %
Ottawa-Gatineau	2001	2,3 %	1,2 %	4,1 %	1,8 %	0,3 %	4,3 %	14,3 %	6,8 %	27,0 %
	1996	2,5 %	1,2 %	4,4 %	2,4 %	0,3 %	5,5 %	16,8 %	6,5 %	32,5 %
	1991	1,4 %	0,5 %	2,6 %	1,7 %	0,2 %	3,5 %	10,3 %	3,4 %	19,3 %
Gatineau	2001	1,7 %	1,0 %	3,0 %	0,9 %	0,2 %	2,1 %	11,8 %	4,6 %	24,0 %
	1996	2,2 %	1,4 %	3,5 %	1,4 %	0,3 %	3,2 %	15,5 %	6,0 %	31,8 %
	1991	1,4 %	0,7 %	2,5 %	1,4 %	0,3 %	3,3 %	10,2 %	3,3 %	21,1 %
Ottawa	2001	2,5 %	1,3 %	4,5 %	2,1 %	0,4 %	5,1 %	15,2 %	7,5 %	28,0 %
	1996	2,5 %	1,1 %	4,7 %	2,7 %	0,3 %	6,2 %	17,2 %	6,7 %	32,6 %
	1991	1,4 %	0,4 %	2,6 %	1,7 %	0,2 %	3,6 %	10,3 %	3,4 %	18,8 %
Kingston*	2001	2,6 %	1,5 %	4,8 %	1,0 %	0,3 %	2,4 %	16,9 %	7,8 %	34,2 %
	1996	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	1991	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Oshawa	2001	2,0 %	1,0 %	5,2 %	0,9 %	0,2 %	3,1 %	13,6 %	7,1 %	34,7 %
	1996	2,3 %	1,5 %	4,5 %	1,3 %	0,3 %	3,9 %	14,9 %	7,2 %	35,2 %
	1991	1,2 %	0,6 %	2,8 %	1,1 %	0,3 %	3,1 %	10,0 %	3,9 %	25,0 %
Toronto	2001	2,7 %	1,5 %	5,0 %	3,9 %	1,0 %	9,2 %	18,3 %	11,1 %	31,6 %
	1996	2,8 %	1,4 %	4,8 %	4,5 %	1,0 %	9,7 %	18,8 %	9,8 %	32,3 %
	1991	1,9 %	0,9 %	3,3 %	3,5 %	1,0 %	7,1 %	11,5 %	5,2 %	20,6 %

Tableau 3 (suite) : Pourcentage de ménages vivant dans des logements non conformes aux normes et éprouvant des besoins impérieux de logement, RMR, 1991-1996-2001

		Logement non conforme à la norme de qualité – besoin impérieux			Logement non conforme à la norme de taille – besoin impérieux			Logement non conforme à la norme d'abordabilité – besoin impérieux		
		Tous	Propr.	Locat.	Tous	Propr.	Locat.	Tout	Propr.	Locat.
Hamilton	2001	2,3 %	1,4 %	4,6 %	1,2 %	0,3 %	3,5 %	15,5 %	8,1 %	32,9 %
	1996	2,8 %	1,7 %	5,0 %	1,4 %	0,3 %	3,7 %	16,8 %	7,4 %	35,5 %
	1991	1,6 %	0,8 %	3,1 %	1,1 %	0,3 %	2,8 %	10,0 %	3,9 %	21,8 %
St. Catharines-Niagara	2001	2,5 %	1,7 %	4,7 %	0,8 %	0,2 %	2,5 %	15,3 %	8,2 %	35,7 %
	1996	3,0 %	2,0 %	5,4 %	0,9 %	0,3 %	2,4 %	16,7 %	7,7 %	40,0 %
	1991	1,8 %	0,9 %	4,1 %	1,0 %	0,4 %	2,6 %	9,8 %	4,0 %	24,9 %
Kitchener	2001	1,8 %	0,9 %	3,7 %	1,2 %	0,2 %	3,3 %	13,2 %	6,4 %	27,4 %
	1996	2,5 %	1,3 %	4,7 %	1,6 %	0,3 %	3,8 %	16,1 %	6,6 %	32,6 %
	1991	1,6 %	0,6 %	3,2 %	1,3 %	0,2 %	3,1 %	9,5 %	3,2 %	20,0 %
London	2001	2,3 %	1,3 %	4,2 %	1,2 %	0,2 %	3,0 %	15,6 %	6,6 %	31,9 %
	1996	2,9 %	1,5 %	5,0 %	1,7 %	0,3 %	3,9 %	18,7 %	7,3 %	37,0 %
	1991	1,9 %	0,7 %	3,7 %	1,5 %	0,2 %	3,4 %	10,8 %	3,1 %	21,8 %
Windsor	2001	2,2 %	1,3 %	4,6 %	1,3 %	0,3 %	4,2 %	14,3 %	7,3 %	33,5 %
	1996	2,8 %	1,7 %	5,5 %	1,6 %	0,4 %	4,5 %	15,8 %	7,2 %	36,0 %
	1991	1,9 %	1,1 %	3,7 %	1,6 %	0,5 %	4,1 %	10,9 %	4,7 %	25,2 %
Grand Sudbury	2001	2,8 %	1,7 %	5,0 %	0,6 %	0,1 %	1,6 %	15,4 %	6,7 %	33,4 %
	1996	3,3 %	2,0 %	5,9 %	1,3 %	0,3 %	3,1 %	17,6 %	6,1 %	38,3 %
	1991	2,0 %	1,1 %	3,7 %	1,1 %	0,3 %	2,7 %	10,6 %	3,9 %	22,9 %
Thunder Bay	2001	2,8 %	2,1 %	4,7 %	0,6 %	0,2 %	2,0 %	14,2 %	6,5 %	35,7 %
	1996	3,1 %	2,5 %	4,6 %	1,2 %	0,3 %	3,6 %	15,4 %	7,1 %	35,7 %
	1991	2,2 %	1,6 %	3,5 %	1,3 %	0,3 %	3,4 %	9,4 %	3,6 %	22,5 %
Winnipeg	2001	2,8 %	1,9 %	4,4 %	1,2 %	0,3 %	3,2 %	13,1 %	5,7 %	27,9 %
	1996	3,0 %	2,2 %	4,4 %	1,8 %	0,3 %	4,6 %	15,5 %	5,7 %	33,9 %
	1991	2,3 %	1,5 %	3,6 %	2,1 %	0,5 %	4,9 %	12,9 %	4,3 %	27,8 %
Regina	2001	2,6 %	1,7 %	4,7 %	1,1 %	0,1 %	3,3 %	12,7 %	5,4 %	29,3 %
	1996	2,5 %	1,6 %	4,4 %	1,3 %	0,1 %	3,7 %	13,4 %	5,4 %	30,0 %
	1991	2,6 %	1,7 %	4,4 %	1,8 %	0,6 %	4,3 %	12,9 %	5,8 %	27,1 %
Saskatoon	2001	1,8 %	1,1 %	3,1 %	1,4 %	0,2 %	3,6 %	13,2 %	5,3 %	28,6 %
	1996	2,1 %	0,9 %	4,0 %	1,6 %	0,1 %	4,2 %	15,7 %	5,1 %	33,9 %
	1991	2,6 %	1,8 %	3,9 %	2,0 %	0,4 %	4,5 %	15,5 %	7,3 %	28,7 %
Calgary	2001	1,7 %	1,0 %	3,4 %	0,9 %	0,3 %	2,4 %	12,6 %	7,5 %	25,5 %
	1996	1,8 %	1,1 %	3,3 %	1,2 %	0,3 %	3,0 %	13,7 %	6,5 %	28,2 %
	1991	1,5 %	0,9 %	2,4 %	1,5 %	0,4 %	3,4 %	11,1 %	3,9 %	22,6 %
Edmonton	2001	2,0 %	1,5 %	3,1 %	1,0 %	0,2 %	2,7 %	12,5 %	6,4 %	25,1 %
	1996	1,8 %	1,2 %	2,9 %	1,4 %	0,3 %	3,5 %	13,5 %	5,3 %	29,0 %
	1991	1,8 %	1,0 %	2,9 %	1,8 %	0,3 %	4,2 %	11,4 %	3,4 %	23,5 %
Abbotsford*	2001	1,7 %	1,3 %	2,5 %	1,1 %	0,2 %	3,3 %	13,0 %	6,6 %	29,1 %
	1996	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	1991	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Vancouver	2001	2,6 %	2,0 %	3,7 %	2,8 %	1,0 %	5,8 %	17,0 %	9,4 %	29,6 %
	1996	2,5 %	1,6 %	4,0 %	3,6 %	1,3 %	7,2 %	19,1 %	8,9 %	34,9 %
	1991	2,2 %	1,2 %	3,7 %	3,2 %	1,0 %	6,4 %	17,0 %	6,4 %	31,8 %
Victoria	2001	2,1 %	1,7 %	2,8 %	1,0 %	0,2 %	2,5 %	15,3 %	7,1 %	30,1 %
	1996	2,1 %	1,4 %	3,1 %	2,1 %	0,4 %	5,0 %	18,1 %	7,1 %	36,9 %
	1991	1,9 %	1,2 %	2,9 %	1,8 %	0,4 %	4,0 %	14,8 %	5,0 %	30,6 %

Remarques : Les pourcentages sont établis au moyen des données non arrondies.

Une description complète des termes et des notions est fournie dans la partie intitulée **Définitions**.

*Il n'existe pas de données comparables pour les RMR de Kingston et d'Abbotsford en 1991 et en 1996, car ces dernières étaient alors des agglomérations de recensement.

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

Tableau 4 : Revenu, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyens des ménages non autochtones qui éprouvent des besoins impérieux de logement et qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, selon le mode d'occupation RMR, 2001

		Ménages éprouvant des besoins impérieux de logement et consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement			
		Nombre de ménages	Revenu moyen des ménages	Frais de logement moyens	RFLR moyen (%)
Canada	Tous ménages	590 100	14 965 $	814 $	67,0
	Propriétaires	214 800	19 114 $	1 052 $	67,9
	Locataires	375 300	12 591 $	678 $	66,5
Toutes les RMR	Tous ménages	421 200	15 859 $	863 $	67,1
	Propriéraires	141 300	21 345 $	1 173 $	67,8
	Locataires	280 000	13 091 $	707 $	66,7
St. John's	Tous ménages	3 400	11 975 $	644 $	66,4
	Propriétaires	1 000	15 555 $	845 $	66,7
	Locataires	2 300	10 379 $	556 $	66,4
Halifax	Tous ménages	8 300	13 071 $	703 $	66,7
	Propriétaires	2 200	16 842 $	909 $	67,3
	Locataires	6 100	11 693 $	628 $	66,5
Saint John	Tous ménages	2 100	10 744 $	580 $	67,0
	Propriétaires	800	12 904 $	727 $	70,2
	Locataires	1 300	9 525 $	498 $	65,0
Saguenay	Tous ménages	2 900	9 922 $	550 $	67,6
	Propriétaires	800	12 399 $	698 $	69,0
	Locataires	2 000	8 920 $	491 $	67,1
Québec	Tous ménages	14 900	10 972 $	601 $	66,8
	Propriétaires	3 400	14 104 $	783 $	68,2
	Locataires	11 400	10 030 $	547 $	66,4
Sherbrooke	Tous ménages	3 500	10 131 $	548 $	65,9
	Propriétaires	800	13 052 $	702 $	66,7
	Locataires	2 800	9 338 $	506 $	65,7
Trois-Rivières	Tous ménages	2 900	9 094 $	495 $	66,4
	Propriétaires	700	10 989 $	631 $	71,6
	Locataires	2 300	8 532 $	455 $	65,1
Montréal	Tous ménages	84 900	11 430 $	626 $	67,3
	Propriétaires	17 300	15 568 $	874 $	68,7
	Locataires	67 600	10 373 $	563 $	67,0
Ottawa-Gatineau	Tous ménages	19 800	15 425 $	832 $	66,9
	Propriétaires	5 500	20 513 $	1 112 $	67,2
	Locataires	14 300	13 470 $	725 $	66,8
Gatineau	Tous ménages	4 800	11 718 $	640 $	67,5
	Propriétaires	1 300	15 593 $	857 $	67,4
	Locataires	3 500	10 287 $	560 $	67,5
Ottawa	Tous ménages	15 000	16 622 $	894 $	66,7
	Propriétaires	4 200	22 043 $	1 192 $	67,2
	Locataires	10 800	14 513 $	778 $	66,5
Kingston	Tous ménages	3 400	14 020 $	745 $	65,4
	Propriétaires	1 100	18 026 $	970 $	66,2
	Locataires	2 300	12 216 $	645 $	65,1
Oshawa	Tous ménages	5 400	17 909 $	968 $	66,8
	Propriétaires	2 300	22 513 $	1 228 $	67,4
	Locataires	3 100	14 512 $	777 $	66,2
Toronto	Tous ménages	109 500	20 719 $	1 126 $	67,2
	Propriétaires	45 300	26 525 $	1 441 $	67,1
	Locataires	64 200	16 628 $	904 $	67,3

Tableau 4 (suite) : Revenu, frais de logement et rapport frais de logement-revenu (RFLR) moyens des ménages non autochtones qui éprouvent des besoins impérieux de logement et qui consacrent au moins 50 % de leur revenu au logement, selon le mode d'occupation RMR, 2001

		Ménages éprouvant des besoins impérieux de logement et consacrant au moins 50 % de leur revenu au logement			
		Nombre de ménages	Revenu moyen des ménages	Frais de logement moyens	RFLR moyen (%)
Hamilton	Tous ménages	13 300	15 778 $	839 $	65,5
	Propriétaires	4 800	20 326 $	1 100 $	67,1
	Locataires	8 500	13 233 $	694 $	64,6
St. Catharines-Niagara	Tous ménages	8 100	14 335 $	768 $	66,0
	Propriétaires	3 300	16 625 $	913 $	67,9
	Locataires	4 900	12 781 $	670 $	64,7
Kitchener	Tous ménages	7 400	15 630 $	848 $	66,7
	Propriétaires	2 400	19 896 $	1 100 $	67,9
	Locataires	5 000	13 530 $	724 $	66,1
London	Tous ménages	9 800	14 250 $	761 $	65,8
	Propriétaires	2 700	19 232 $	1 043 $	66,7
	Locataires	7 100	12 391 $	656 $	65,5
Windsor	Tous ménages	6 300	14 895 $	801 $	66,3
	Propriétaires	2 200	18 403 $	1 007 $	67,6
	Locataires	4 100	12 979 $	689 $	65,5
Grand Sudbury	Tous ménages	3 500	13 043 $	697 $	65,8
	Propriétaires	1 200	16 028 $	880 $	67,9
	Locataires	2 300	11 540 $	605 $	64,8
Thunder Bay	Tous ménages	2 000	13 783 $	746 $	66,3
	Propriétaires	800	16 769 $	930 $	67,5
	Locataires	1 200	11 903 $	630 $	65,3
Winnipeg	Tous ménages	9 200	12 050 $	644 $	65,9
	Propriétaires	3 200	14 921 $	812 $	67,2
	Locataires	6 100	10 547 $	556 $	65,2
Regina	Tous ménages	2 800	11 628 $	627 $	66,4
	Propriétaires	900	14 300 $	789 $	68,3
	Locataires	1 900	10 424 $	554 $	65,4
Saskatoon	Tous ménages	3 900	11 975 $	651 $	67,1
	Propriétaires	1 300	14 540 $	808 $	69,0
	Locataires	2 700	10 777 $	577 $	66,2
Calgary	Tous ménages	15 600	17 744 $	971 $	67,6
	Propriétaires	7 500	20 968 $	1 160 $	68,3
	Locataires	8 100	14 775 $	798 $	66,9
Edmonton	Tous ménages	14 100	14 589 $	788 $	66,9
	Propriétaires	5 700	18 025 $	979 $	67,3
	Locataires	8 400	12 252 $	658 $	66,5
Abbotsford	Tous ménages	3 000	16 741 $	904 $	65,7
	Propriétaires	1 300	20 600 $	1 151 $	67,7
	Locataires	1 700	13 879 $	721 $	64,3
Vancouver	Tous ménages	53 100	18 183 $	1 007 $	68,0
	Propriétaires	20 500	23 397 $	1 318 $	69,0
	Locataires	32 600	14 901 $	812 $	67,3
Victoria	Tous ménages	8 100	15 894 $	875 $	67,6
	Propriétaires	2 600	21 413 $	1 200 $	69,2
	Locataires	5 500	13 285 $	722 $	66,9

Remarques : Comme il s'agit de chiffres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Le nombre estimatif de ménages est arrondi à la centaine près. Le revenu moyen, les frais de logement et le RFLR sont calculés à l'aide des résultats non arrondis.

Une description complète des termes et des notions est fournie dans la partie intitulée **Définitions**.

Source : SCHL (indicateurs et données sur le logement tirés du Recensement)

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.schl.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.